

FACTURE : 148247 / 2025
 DATE : 29/03/25
 CLIENT : 114471
 TEL : 650.70.94.78
 FAX :
 TVA : FR96939662599

FLORIS TOULOUSE 2

59 RD 820
 31790 SAINT JORY
 Tel: 05 34 27 34 34 fax 05 34 27 34 35
 Email: toulouse.stjory@agoragroup.com
 IBAN FR 76 1310 6005 0010 6685 4915 217 swift AGRIFRPP831

UNE JUNGLE SANS NOM SARL
 JOHNSTON CHRISTOPHER
 127, BOULEVARD GAMBETTA
 46000C CAHORS
 FR France

CODE	DESCRIPTION	COUL	POT	LONG	H	MPS	NOMBRE	PRIX	TOTAL H.T.
***** NOUVEAUX HORAIRES D OUVERTURE A PARTIR DE 1/09/20 ***** Du LUNDI AU VENDREDI : 6H - 14H SAMEDI : 6H - 10H DIMANCHE : FERME									
NR ICS POUR PRELEVEMENT FR68ZZZ527727 RUM NO.CLIENT									
DATE DE LIVRAISON . . : 29/03/25									
VOTRE REFERENCE . . . : *Id13* *Id8*									
FLEURS									
63475459	EUCA OVATA AUTUNNO C200	NEANT	50	IT			5x 1	4,98	24,90 L
63539404	RAN PON 1ST MALVA	MAUVE	45	IT			10x 1	0,79	7,90 L
63541349	SCAB AT BLACKB SC00P	NOIR	60	IL			30x 1	0,69	20,70 L
TOTAL :									53,50
ACCESSOIRES									
9082086	BASKET CON.D15X14H GREY/NARIS						3x 1	1,35	4,05 H
9082084	BASKET CON.D18,5X17H GREYORIS						3x 1	2,40	7,20 H
A002339	METAL PINHOLDER KENZAN D6,						1x 1	15,05	15,05 H
Achat emporté le 24/03/25 Gd0									
A002070	PISSETTE EPROUVETTE 500ML						1x 1	5,55	5,55 H
1423718	RIB.COTTON 25MMX25M CREAMBEIGE						1x 1	5,00	5,00 H
3762089	S10 GERMINI 60H PINK						1x 1	3,90	3,90 H
3762090	S10 GERMINI 60H RED						1x 1	3,90	3,90 H
TOTAL :									44,65

RECAPITULATIF PAR SECTEUR									

1	FLEURS						53,50		
3	ACCESSOIRES						44,65		
DATE D'ECHEANCE . . : 29/03/25									
TVA % :	10,00	20,00							
NET . :	53,50	44,65							98,15
TVA . :	5,35	8,93							14,28
TOTAL FACTURE :								A PAYER	112,43
PAS PAYE 0									
SOLDE ANTERIEUR								EUR	0,00
SOLDE A CE JOUR								EUR	112,43
PAIEMENT : PAYE 0									

CONDITIONS GENERALES DE VENTE: 1- Les marchandises perissables, toute réclamation doit être formulée lors de leur enlèvement. 2- Les marchandises non perissables, conformément à l'article L621-122 du Code de Commerce, leur propriété est réservée au vendeur jusqu'à complet paiement du prix. 3- Tout avoir non réclamé et datant de plus de 6 mois ne sera pas remboursé. 4- En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Lille sera seul compétent. 5- De convention expresse nos marchandises sont payables, sans escompte, au comptant à l'enlèvement. 6- A compter du 1/1/2013, conformément à l'article 441-3 441-6 du Code de Commerce une indemnité de 40 euros sera appliquée en compensation des frais de recouvrement. 7- Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera une procédure contentieuse. Il sera appliqué un intérêt de 1,5% par mois de retard, des frais juridiques et intérêts légaux à compter de la date d'exigibilité.